



Le Rôle du père au sein
d'une famille recomposée

Violetta Madro



A mon père

EXTRAIT

Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements à l'ensemble des membres du personnel de L'institut Supérieur de Pédagogie. Je suis toutefois particulièrement reconnaissante envers Mme le Doyen Chantal Paisant qui m'a toujours ouvert la porte de l'ISP et m'a permis de réaliser mes études quand les espoirs semblaient s'envoler.

Merci à mes enseignants qui m'ont permis de retrouver confiance en moi et d'avancer dans mes études, grâce auxquelles j'ai appris que le travail d'écriture et de réflexion avance malgré les difficultés rencontrées.

Je remercie mes correcteurs : Mlle Blandine Merle qui m'a aidée dans la rédaction de ce mémoire et Mr Philippe Marhic, également à Mme Christiane Laborde qui quelques années plus tard a effectué les corrections pour la publication de ce mémoire. Sans eux, mon travail n'aurait sûrement pas eu lieu et mon projet n'aurait pu aboutir.

Je remercie tous les membres de l'association « L'enfant et son père », qui m'ont accueillie chez eux, m'ont ouvert leurs cœurs et ont accepté de répondre à mes questions. J'ai ainsi partagé leur expérience de la recomposition familiale et leurs émotions à évoquer ce sujet.

Je remercie également les membres de l'association « Sos papa » et tous les spécialistes : les psychologues, les psychiatres, les juristes, qui m'ont aidée dans mes recherches.

Un grand merci à toutes les personnes qui m'ont contribué à ce que mon mémoire soit une expérience enrichissante.

Avant-propos

Nous avons cherché par notre travail à lier notre expérience professionnelle et notre expérience personnelle. Celle-ci a fixé en nous une certaine image du père, celle d'une figure quasi divine étant à l'origine de la famille comme de son devenir, figure surtout d'un patriarche qui inspire confiance et sérénité. Notre expérience professionnelle a commencé en Pologne et nous a fait rencontrer des enfants de familles en grande difficulté sociale ou mentale, parfois recomposées. Elles nous faisaient alors penser à certaines situations littéraires dans les contes et les mythes puisque l'enfant semblait l'innocente victime d'une âpre belle-mère ou d'un violent beau-père. C'est ainsi qu'en arrivant en France il y a douze ans, nous nous attendions à trouver des situations semblables. Mais les familles que nous avons pu fréquenter depuis notre arrivée ont surpris notre regard : les familles recomposées nous sont apparues comme des tribus chaleureuses dans lesquelles le nombre d'individus était plutôt synonyme

d'ouverture que de conflit. Notre intérêt pour le rôle du père s'est alors accru par les résultats de nos rencontres dont l'objectif n'était évidemment pas de trouver un sujet de mémoire ! Le rôle de « négociateur » du père, que nous pressentions comme nécessaire pour assurer l'équilibre familial, a donc trouvé un nouveau terrain sur lequel s'approfondir. Les familles parisiennes semblent permettre à chacun de trouver sa place et son rôle à jouer, et les individus qui les constituent accordent une nature davantage amicale que familiale au lien qui les unit. Nous avons ainsi été surpris de nous apercevoir que les ex-maris d'une même femme pouvaient se rencontrer entre eux ! Nous en étions là de notre regard sur la paternité quand il a croisé l'engouement apparent de l'Etat sur cette notion par la promulgation de la nouvelle loi sur la paternité. L'article de la loi du 4 mars 2002 concerne l'autorité parentale qui est désormais une activité conjointe du couple parental.

Notre sujet nous a également amené à porter une attention particulière à la représentation du père dans la littérature enfantine contemporaine : il est toujours présenté comme ayant des qualités idéales d'éducateur, comme quelqu'un de compréhensif et de responsable, et non pas comme quelqu'un d'odieux, d'alcoolique ou abusif. Cela montre que la vie de famille ne fonctionne plus sur le mode autoritaire et hiérarchique mais plutôt sur le mode de la négociation et du compromis. Les nouvelles structures familiales font évoluer la

représentation du rôle paternel ainsi que des besoins éducatifs des enfants. Comme le fait remarquer Jean Daniel dans son éditorial du « *Nouvel Observateur* », l'aventure de la paternité « c'est ce que la société permet encore, ce que le fils veut espérer et ce que le père veut encore donner. »¹

Devant la multiplicité des formes familiales, nous nous interrogeons sur la répercussion des nouvelles formes de paternité sur la fonction du père : **les familles recomposées suscitent-elles un nouveau rôle éducatif du père ? De quelle nouveauté s'agit-il ? Est-ce un changement d'apparence, de superficialité ou au contraire de profondeur ?**

Un détour par la définition du mot « père » s'impose. Il vient du latin *pater, patris* qui signifie « le père ou le maître de famille », mais aussi « la paternité divine et prend finalement le sens de fondateur. »² Cette définition souligne la dimension sociale du père, en même temps que sa fonction de créateur. L'acception la plus courante du « père » d'aujourd'hui est « celui qui a un ou plusieurs enfants avec lesquels il vit sous le même toit. »³ Régine Warneck dit que : « On considère en général que le père a quatre fonctions essentielles à remplir : il est géniteur [...] il est

¹ DANIEL Jean, art : Nous les autres pères in *Nouvel Observateur* hors série n°49, décembre 2002 janvier 2003.

² GAFFIOT Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, éd. Hachette, p. 530.

³ FOULGUIE Paul, *Dictionnaire de la langue pédagogique*, Paris, Puf, 1971, p. 351.

éducateur, [...] il est nourricier ; il transmet le nom et les biens [...] certains enfants peuvent avoir un père éducateur et nourricier différent de leur géniteur. Ces quatre fonctions sont réparties entre plusieurs hommes notamment dans les familles dites recomposées. »⁴ Le « beau-père » n'a quant à lui pas de lien biologique avec les enfants qu'il a pour responsabilité d'élever. (Nous tenons à préciser que le terme « le beau-père » ne sera en aucun cas utilisé dans ce mémoire dans son acceptation de : « père du mari de la femme » ou de « père de l'épouse de l'homme »). Jean-Claude Liaudet, dans son livre *Telle fille quel père ?* le définit comme « un des pères, qui prend en charge une fille (ou un garçon), se soucie de son bien, exerce une responsabilité quotidienne, l'aide à préparer son avenir. »⁵ Il peut être le père adoptif, le nouveau conjoint de la mère, ou le père biologique suite à une insémination artificielle. Légalement, l'autorité du beau-père n'est pas reconnue, sauf quand il s'agit d'un père adoptif. L'exercice de l'autorité paternelle est alors subordonné à la décision de la mère.

Nous nous intéressons au « rôle » du père, il convient donc de nous arrêter sur ce deuxième terme. « Rôle » vient du latin *rotulus* diminutif de *rota* (roue, rouleau). En termes sociologiques, il signifie « un

⁴ WARNECK Régine, *A-t-on besoin d'un père ?*, Mouans-Sartoux, Pemf, 2002, p. 90.

⁵ LIAUDET Jean-Claude, *Telle fille quel père ?*, Paris, L'Archipel, p. 245.

comportement ou divers comportements de l'individu dans son milieu [...] C'est un ensemble de comportements qu'un groupe social donné est légitimé à attendre et attend effectivement d'un de ses membres, du fait de sa situation officielle ou de sa réputation »⁶ Dans le *Dictionnaire de la formation et du développement personnel*, nous lisons que « dans un ensemble humain organisé, les membres ont des rôles prescrits qui sont leur fonctions dans un poste de travail, en coordination avec les autres rôles, en vue du fonctionnement global. »⁷

Dans la mesure où la fonction du père, comme celle du, beau-père s'exercent dans une « famille », il nous faut enfin expliciter cette dernière notion. Le mot « famille » trouve son origine dans le latin *familia, familiae*, qui désigne « l'ensemble des esclaves de la maison, la maison de famille « puis » une troupe, un ensemble »⁸ Dans le *Dictionnaire de la langue pédagogique* nous pouvons lire que la famille est un « ensemble de personnes appartenant à une même lignée ou liées entre elles par le mariage. Grands-parents, oncles et tantes avec leurs enfants en font partie ». Dans une acception plus étroite et de plus en plus dans la civilisation contemporaine :

« Groupe formé par les parents et ceux de leurs

⁶ FOULGUIE P., *Dictionnaire de la langue pédagogique*, op. cit., p 424.

⁷ BELLANGER Lionel, PIGALLET Philippe, *Dictionnaire de la formation et du développement personnel*, Paris, Esf, 1996, p 267.

⁸ GAFFIOT Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, p 294.

enfants qui n'ont pas encore fondé une famille ». Plus loin nous lisons que « la famille est le seul refuge contre l'inexorable rigueur de tous les autres milieux. C'est chez elle seulement que l'enfant peut trouver, toujours offerts, l'amour, la tendresse, la confiance et la sécurité morale. »⁹ Selon le *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, la famille est un « mode d'organisation de la vie privée dans lequel l'enfant est élevé et, pour une part importante, éduqué, le plus souvent par un ou deux adultes qui ont la fonction de parents. [...] la famille est un groupe composé d'un homme et d'une femme ayant un ou plusieurs enfants. Le terme « famille » est, dans l'imaginaire social, d'abord associé à la présence de l'enfant. Ce dernier est au centre de la famille moderne. [...] La famille a pour fonction d'assurer l'élevage de l'enfant dans les premières années, mais aussi de garantir l'éducation. »¹⁰

Depuis les années 60, la famille a connu des changements, nous constatons moins de couples mariés, plus de couples concubins, plus de divorces, plus de familles recomposées. La famille recomposée est selon Chantal Van Custem « une famille dans laquelle au moins un des conjoints a déjà vécu une expérience de famille précédemment »¹¹ Régine

⁹ FOULGUIE P., *Dictionnaire de la langue pédagogique*, op. cit., p 212.

¹⁰ CHAMPY Philippe, ETEVE Christiane, *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Paris, Nathan, 2000, p 355.

¹¹ CUTSEM Chantal Van, *La famille recomposée*, Paris, Eres, 1998, p 15.

Warneck la définit comme une « famille composée de deux partenaires ayant rompu leur précédente union, et des enfants qu'ils en ont eus, ainsi que des enfants qu'ils ont eus en commun. »¹²

Notre démarche est d'essayer de comprendre comment la recomposition familiale modifie le rôle éducatif du père. Un tel objectif nécessite tout d'abord de faire appel à l'histoire parce qu'il faut, avant d'établir toute conclusion, s'intéresser au rôle qu'a eu le père de famille au cours des siècles. Ce sera l'objet de notre première partie, dans laquelle nous ferons une analyse historique du rôle du père, du Moyen-âge jusqu'à nos jours. *L'Histoire des Pères et de la Paternité*¹³ sera pour nous une référence incontournable, les éléments retenus de ce livre seront étayés à la lueur de certaines œuvres de la littérature française que nous avons découvertes (elles nous étaient inconnues jusque là) et appréciées. L'œuvre de Jean Delumeau et Daniel Roche s'interroge par ailleurs sur le sentiment du père au cours de l'histoire. C'est cette dimension historique mêlée à la sociologie qui nous a paru intéressante et que nous avons insérée dans notre étude. Cet aperçu historique nous conduira à rendre compte du dysfonctionnement familial qui règne dans les familles de nos jours, par

¹² WARNECK R., *A-t-on besoin d'un père ?*, op. cit., p 32.

¹³ DELUMEAU Jean, ROCHE Daniel, *Histoire des Pères et de la Paternité*, Paris, Larousse, 2000.

l'extension des familles recomposées. A ce propos les ouvrages *La famille recomposée* de Chantal Van Custem et *Etre parent, être beau-parent* de Sylvie Cadolle, nous ont aidée à comprendre la notion de ce nouveau concept sociologique de « famille recomposée » qui est apparu pendant le dernier quart du XX^{ème} siècle et est de plus en plus présent aujourd'hui. Ce qui nous a étonnée pendant notre séjour en France, c'est que cette nouvelle forme de famille dite recomposée est ouverte, et que l'enfant ayant « plusieurs familles » peut s'entendre avec tous les membres de celles-ci.

Dans notre expérience en Pologne, les conjoints rompaient le contact presque définitivement après leur divorce. Cette expérience d'ouverture familiale est un phénomène qui est lié à la bonne volonté de chacun. L'insémination artificielle va de pair avec la remodelisation de la famille. C'est encore un pas en avant au XXI^{ème} siècle, car une nouvelle forme de famille est créée, où le père biologique souvent n'est pas présent ou on ignore son nom.

Munie de quelques repères historiques nous avons pu aborder une approche pluridisciplinaire de la paternité dans notre deuxième partie. Nous avons voulu regarder sous différents angles le concept de père de famille. Nous avons fait appel à quelques « pères » de la philosophie ou de l'anthropologie en nous référant à Aristote, Rousseau et Lévi-Strauss. Nous avons lu leurs ouvrages fondateurs en nous

intéressant d'une part à la place que prenaient les termes de famille et de père dans leurs études et d'autre part aux définitions de ces termes qui transparaissaient. Pour nuancer l'aspect trop abstrait ou éloigné de la réalité des analyses de ces philosophes, soit parce qu'ils prenaient en compte des situations utopiques de la paternité (Rousseau), soit parce que leurs exemples n'étaient pas directement en rapprochement avec les pères ou avec la paternité (Lévi-Strauss), nous avons rapporté brièvement l'analyse concrète de Philippe Ariès sur l'évolution du père de famille aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles avec la révolution industrielle et l'évolution des entreprises.

Le concept de paternité est si riche et si dense (il tisse des liens avec tant d'autres domaines !) qu'il nous a paru nécessaire d'explicitier quelques-uns de ces liens. C'est pourquoi, après une approche anthropologique, nous nous sommes fondé sur des études montrant l'évolution de l'intérêt du père pour ses enfants à travers ses différentes formes de manifestations. Nous avons considéré le rôle du père sous l'angle psychosociologique. Cela nous a permis de faire connaissance avec les textes nouveaux dans le domaine de la paternité. L'année 2002 a apporté deux changements concrets favorisant l'accomplissement d'un équilibre dans l'autorité parentale et reflétant le désir de l'Etat d'accorder au père la place qui lui revient. Ces deux changements sont le livret de paternité que reçoit le père dans les premiers mois de

la grossesse, et l'allongement du congé de paternité. N'oublions pas d'associer à ces changements sociaux d'ordre législatif les changements d'attitudes sociales tels que la présence du père aux échographies et à l'accouchement.

On remarque ainsi de nouvelles formes de présence du père auprès de son enfant, par son intérêt particulier pour la grossesse et la petite enfance.

Dans la dernière partie, nous nous sommes consacré à une analyse d'enquêtes faites sur le terrain qui nous ont aidé à comprendre la situation des hommes vivant au sein d'une famille recomposée. Nous avons décrit la méthodologie de recherche pour expliquer les méthodes utilisées pendant nos enquêtes. Nos enquêtes ne sont pas d'ordre sociologique (il ne s'agit pas d'enquêtes de population) car nous avons préféré une démarche qualitative à une démarche quantitative. Nos entretiens, quoique peu nombreux, ont été ciblés de manière à ce que les situations des pères interrogés soient suffisamment différenciées pour nous permettre une approche symbolique des situations dans lesquelles se trouvent aujourd'hui « les pères de famille recomposée ». Cette analyse nous a permis une réflexion sur la modification du fondement de la structure familiale et celle du rôle éducatif du père qui devient un rôle de « négociateur ». Ensuite nous nous sommes demandé si une modification structurelle entraînait une modification fonctionnelle. Après avoir

étudié les différentes formes de paternité, nous sommes arrivés à la conclusion que les fonctions du père et du beau-père se rejoignent, car elles sont liées par un fondement commun sur le plan de l'éducation des enfants. Quand il représente la seule présence paternelle du foyer, le beau-père ne peut-il pas finalement devenir, comme le père, le pôle autoritaire de la famille puisque si « de sa mère, l'enfant attend d'abord l'amour, de son père il attend d'abord l'autorité. »¹⁴ Le beau-père peut alors devenir un « père adoptif [...] la figure par excellence de l'homme s'engageant pleinement dans l'aventure sans limites de la paternité, en assumant l'entière responsabilité, et donc les risques. Tous les risques [...] sont aussi divers que grands, et d'autant plus grands lorsque l'enfant que l'on prend en charge n'est pas né *de sa chair et de son sang*, mais d'un père inconnu. »¹⁵

Ce que nous espérons à travers notre travail, c'est moins proposer une analyse de la situation actuelle du père au sein d'une famille recomposée (la contemporanéité de notre sujet qui limite notre prise de recul rend difficile toute conclusion) que montrer comment la modernité de la paternité nécessite, pour être saisie, de faire des parallèles avec l'histoire, la

¹⁴ POROT M., *Enfant et relation familiale*, in FOULGUIE Paul, *Dictionnaire de la langue pédagogique*, Paris, Puf, 1971, p 21.

¹⁵ GERMAIN Sylvie art : Jésus, l'enfant adoptif de Joseph in *le Nouvel Observateur* hors série n°49 décembre 2002 janvier 2003.

sociologie, la philosophie... Nous voulons aussi insister sur les répercussions que peuvent avoir les nouvelles formes de présence du père dans l'évolution de la famille. S'intéresser au thème du père de famille conduit inévitablement à évoquer celui de la famille dont il reste toujours le chef. Le père devient plus que jamais celui qui doit donner une unité, une harmonie à la famille.

I

Notre projet dans cette partie est de mettre en perspective la notion de paternité. Nous comprenons par « mise en perspective » une description de la notion en vue d'une réflexion. Nous avons choisi comme contexte de cette description le parcours historique d'une part, car il permet un aperçu général sur l'évolution de la notion de paternité. Le manque de sources relatives au bas Moyen-âge (les études concernant cette période sont très récentes), nous oblige à commencer notre approche historique à partir du XV^{ème} siècle. Ce siècle est d'ailleurs « clé » dans l'histoire de la paternité, puisqu'il constitue un pivot entre le Moyen-âge et la Renaissance. Le père au XV^{ème} siècle est le garant de la stabilité familiale. Le fil historique se terminera avec l'évocation de l'état actuel de la paternité. Les grands événements historiques, tels que le Concile de Trente (1545-1563), la Révolution de 1789, les deux guerres mondiales suivies de mai 1968, influencent les orientations prises par la paternité. Pour appréhender les différentes époques nous nous sommes plongée dans la littérature française qui reflétait au mieux certaines caractéristiques des

comportements humains. Nous nous sommes donc fondée sur les ouvrages de nombreux écrivains et poètes français tels que Marguerite de Navarre, Michel de Montaigne, Rousseau, Voltaire, Diderot, qui évoquent des facettes multiples de la paternité. Les grands personnages d'époque tels que Calvin et Luther nous ont en outre accompagnée dans notre recherche.

La dualité qui oppose le père géniteur et le père éducateur pose la question suivante : « De quelle façon un père doit-il manifester sa responsabilité vis-à-vis de ses enfants ? ». La législation tente toujours de répondre à cette question. Ainsi, Mirabeau instaure les tribunaux des familles, puis Napoléon crée le Code civil qui abolit la puissance paternelle, en 1935 la correction paternelle est supprimée et en 1970 la puissance paternelle est remplacée par l'autorité parentale. Tous ces faits juridiques jouent une fonction de grande importance dans l'évolution du rôle paternel.

Nous avons choisi d'autre part le contexte structurel familial. Il nous a semblé que la composition du cadre familial était très importante pour l'étude du rôle paternel, puisque celui-ci est largement dépendant du contexte familial. Un père vivant avec sa femme et leurs enfants ne se situe évidemment pas sur le même plan quant à ses responsabilités éducatives qu'un père veuf, divorcé, ou encore remarié. Il s'agit donc dans ce deuxième chapitre de rendre compte de l'influence de la structure familiale sur la fonction paternelle. Cette partie nous a paru d'autant plus essentielle que la